

Banque Degroof Petercam France est un établissement de crédit agréé par le Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, soumis à la supervision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel, à l'Autorité des Marchés Financiers et au contrôle de la DGCCRF.

Elle respecte l'ensemble de la réglementation en vigueur et s'engage à mettre en œuvre les meilleures pratiques professionnelles bancaires.

A ce titre, elle applique les normes professionnelles, les bons usages professionnels et préconisations de la Fédération Bancaire Française.

Ces différentes normes sont accessibles en cliquant sur le lien suivant : [Normes et préconisations professionnelles](#)

Banque Degroof Petercam France est également immatriculée à l'ORIAS en tant que courtier en assurance (<http://www.orias.fr>). Pour son activité de courtage en assurance, Banque Degroof Petercam France a fait le choix de s'appuyer sur des partenaires de tout premier plan dont la liste vous sera communiquée sur demande.